

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Meyo-Kyè : un orage cause de nombreux dégâts matériels

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

UN orage d'une rare violence, accompagné d'une pluie diluvienne, a occasionné de nombreux dégâts matériels dans le district de Meyo-Kyè, dans le département du Ntem (Bitam), dans la nuit du 31 mars au 1er avril dernier, vers 20 heures. Plusieurs toitures des habitations de la petite localité frontalière du Gabon avec le Cameroun et la Guinée-Equatoriale ont été emportées. À en croire une source proche de la sous-préfecture de Meyo-Kyè, c'est au total huit (8) familles qui ont été victimes de l'orage. Parmi les sans-abri, il y a un pasteur local de l'Église évangélique du Gabon (EEG) et une famille qui a vu trois de ses

habitations détruites par la bourrasque. Informé, le sous-préfet a aussitôt dépêché son chef de bureau, Germain Cédrique Andeme-Ntoutoume, sur les lieux. Non seulement pour constater et évaluer l'ampleur des dégâts, mais aussi pour marquer la solidarité de cette administration locale envers les victimes. Selon le représentant de l'institution, " ces pères et mères de famille ont presque tout perdu. En dehors de leurs habitations, il y a également des pièces d'état civil, des meubles, des habits, arbres fruitiers et autres objets de valeur qui se sont retrouvés très endommagés, sous les décombres causés par le vent et l'averse", a regretté M. Andeme-Ntoutoume. Les sans-abri qui sollicitent l'aide des

pouvoirs publics, à travers le ministère des Affaires sociales, et des bonnes volontés, sont conscients qu'en ces temps difficiles dus à la crise sanitaire liée au Covid-19, rien n'est facile.



Photo: PME

L'une des habitations victimes de la bourrasque.

### ANNIVERSAIRE



A toi mon Amour Bernard les années passent mais tu restes le même vieillir est pour toi un art qui consiste à rajeunir d'année en année.  
Joyeux anniversaire mon chéri.  
Que la lumière de tes 50 bougies éclaire ta vie.  
Ton épouse.

### MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

#### AVIS NATIONAL D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 05 Avril 2021  
Appel à Manifestation d'Intérêt : N°001/MTPE/SG/2021  
Nom des projets :

1. Etude et contrôle des voiries des capitales départementales;
2. Etudes et contrôle des voiries des capitales provinciales;
3. Etudes techniques du pont sur le fleuve Nyanga à Moungagara;
4. Etude du pont sur le fleuve Loulé à Momba;
5. Etude et contrôle des travaux d'aménagement et bitumage de la route cité parlementaire;
6. Etudes de contournement nord de Libreville, Nkok-Angondjé-Cap-Esterias;
7. Contrôle des travaux de réhabilitation et d'aménagement des voiries municipales du Grand Libreville;
8. Contrôle des travaux d'entretien des réseaux d'assainissement;
9. Contrôle des travaux de réhabilitation et d'aménagement des voiries municipales du Grand Libreville.

Source de financement : Etat Gabonais, exercice 2021.

#### 1. OBJET

Par le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt, le Ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures se propose d'arrêter neuf (9) listes restreintes d'au plus six (6) Consultants qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour les études et/ou le contrôle des projets ci-dessus indiqués.

#### 2. PARTICIPATION

Le présent avis s'adresse aux consultants nationaux qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

#### 3. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt pour chaque projet doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du consultant faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués;
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal du consultant. Ces documents comprennent l'agrément de commerce ou registre de commerce;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de six (6) mois;
- une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2019 ou une attestation de situation fiscale datant de moins de six (6) mois (sauf s'ils bénéficient d'une dérogation);
- une attestation CNSS du quatrième (4<sup>e</sup>) trimestre 2020 (sauf s'ils bénéficient d'une dérogation);
- un relevé d'identité bancaire;
- La liste exhaustive du matériel susceptible d'être mobilisé pour les prestations envisagées;
- La liste non exhaustive du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie, le cas échéant, des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente;
- Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par la manifestation d'intérêt (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées);
- Les capacités de financement du consultant (justifier ces capacités);
- Déclaration de non antécédent d'exécution de marchés.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre consultants. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ces dossiers ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original et 4 copies.

#### 5. CRITERES DE PRESELECTION

Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- le candidat doit justifier d'une expérience de plus de cinq (5) ans dans les prestations similaires;
- le candidat doit justifier des moyens matériels, techniques adéquats et d'un personnel clé en adéquation avec la mission;
- le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen de 50 000 000 FCFA, réalisé au moins une fois pendant les dix (10) dernières années;
- le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.);
- le candidat ne doit pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché. Le soumissionnaire doit établir qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années, et qu'il n'a pas de litige qui lui soit imputable en cours avec l'Administration.

#### 6. DATES LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES, LIEU DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être adressés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **23 avril 2021 à 11 heures**. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à la même date à partir de **11 heures 30 minutes**.

Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures  
Secrétariat Général  
Direction des Marchés et du Contentieux  
BP 49 Libreville, Tél : 241 011 77 37 50 / 066 07 53 31  
2<sup>e</sup> étage, porte 224, ancien bâtiment.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Registre Professionnel MINIS-001/MAC

Le Ministre des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures



Léon Arnel BOUNDA BALONZI